



Informez, comprenez, associez les habitants

Projet “Coeur d’Îlot - Domaine de Sagonne”



Illustration extraite de la présentation publique du 12/09/2025 à Jossigny

Un constat partagé par de nombreux habitants

Vous êtes nombreux à nous dire que vous ne savez plus très bien comment s’appelle le projet :

Cœur d’îlot ? Domaine de Sagonne ? Bois Habité ?

Les trois noms désignent en réalité le même projet d’aménagement, présenté sous différentes appellations selon les documents et les périodes.

Vous nous avez aussi fait part d’un autre point : les informations ont évolué au fil du temps, avec des chiffres (48, puis 65 et maintenant 80 logements) et des étapes qui ne sont pas toujours faciles à suivre.

Ce flou nourrit des interrogations légitimes. Vous demandez simplement : des **informations claires, accessibles et complètes**.

Le projet

Orientations d'Aménagement et de Programmation

Secteurs «Rue de la Croix Blanchetot» (n°1) et «Rue du Bois des Moines» (n°2)

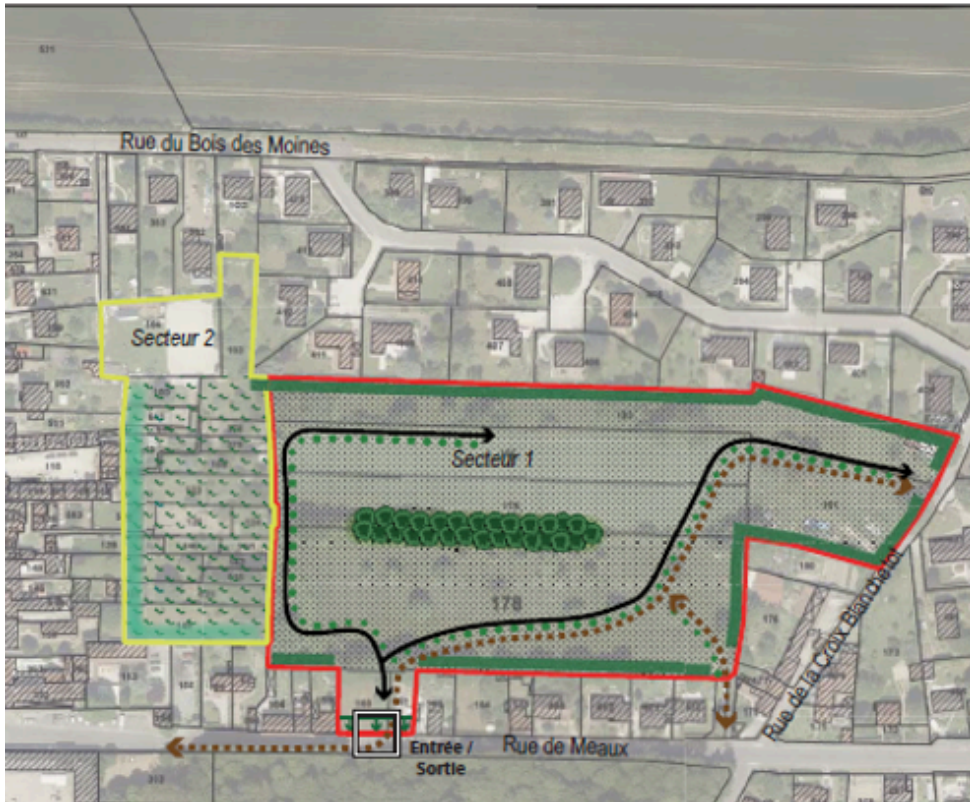


Illustration extraite de la présentation publique du 12/09/2025 à Jossigny

Phase 1

(en rouge sur la carte)

80 logements

soit 40 maisons / 40 appartements
dont 20 logements sociaux

Terrain : 2.9 hectares

+25 à 30% de la population

Phase 2

(en jaune sur la carte)

Aucune information publique à ce jour

Les questions qui méritent des **réponses**

Urbanisme et cadre de vie

- Le projet respecte-t-il le PLU ?
- Quelles études ont été réalisées ?
- Comment s'intègre-t-il dans l'identité du village ?
- Notre commune est-elle concernée par les quotas de logements sociaux (SRU) ?

Circulation, voiries et équipements

- Quels impacts sur la circulation et la sécurité ?
- Les voiries actuelles peuvent-elles absorber le trafic supplémentaire ?
- Quels équipements publics sont prévus ?
- Quelles études ont évalué les investissements et les coûts de fonctionnement liés à l'arrivée de nouveaux logements, y compris sociaux ?

Transparence et information

- À quel moment les habitants ont-ils été associés au projet ?
- Quels documents sont consultables, et où les trouver facilement ?
- Qui peut répondre clairement aux questions des habitants ?
- Que prévoit précisément la **phase 2** du projet ?
- Quels terrains sont concernés aujourd'hui, et lesquels pourraient l'être demain ?

Nos **propositions** de réponses

Urbanisme et cadre de vie

- Un **Permis de Construire Modificatif** sera déposé afin de respecter le PLU de Jossigny.
- L'ensemble des **études existantes** seront **demandées et réexaminées**.
- Le projet sera réévalué pour garantir une **densité maîtrisée** et une intégration harmonieuse dans le caractère villageois de Jossigny.
- La commune n'est pas soumise aux obligations de la loi SRU (car moins de 1500 habitants).

Circulation, voiries et équipements

- Une **étude de circulation complète** sera menée pour adapter le projet et sécuriser déplacements, vitesse et stationnement.
- Les **capacités réelles des voiries** seront **analysées**. Si nécessaire, des aménagements seront prévus sur la circulation et sur les zones pour piétons.
- Un **plan pluriannuel des équipements** sera **établi** en fonction des besoins réels, ainsi que des études d'évaluation des **investissements** et **budgets** de fonctionnement.

Transparence et information

- Une **véritable consultation** des habitants avec une prise en compte effective de vos retours.
- Une mise à disposition **simple et transparente** des documents d'urbanisme en mairie et sur le site internet de la commune.
- Un **élu sera désigné** pour apporter des réponses claires et documentées.
- À ce jour, il n'y a **aucune information publique sur la phase 2** du projet. Une présentation complète sera donc demandée et rendue publique.
- Une **cartographie** précise du périmètre actuel et des zones concernées seront **publiées**.

Nos prochains événements pour en parler :

- **Apéritif citoyen** : Samedi **28 février 19h00** à l'**Escale**
- **Forum Citoyen** : Mardi **10 mars** à **19h30** à la **Grange aux Dîmes**